



Divorce/garde des enfants

Par **Lolo02**, le **26/05/2024** à **11:40**

Bonjour, mon mari et moi même sommes en instance de divorce. Nous avons 3 enfants en communs, il y a un soucis concernant le mode de garde. Nos enfants sont plus souvent avec moi mais ils aimeraient passer plus de temps avec leur papa. Nous nous sommes plus ou moins mis d'accord sur le mode de garde nous avins choisis le mode dis classique (1 week end sur 2 et la moitié des vacances). Le gros soucis c'est que le papa travaille les week ends 1 mois sur 2 voire même 2 mois d'affilé (ça peut arriver) ce qui fait qu'il ne peut pas prendre les enfants avec lui comme il est convenu. De plus étant chez ses parents en ce moment, il ne peut pas du tout les prendre car ils ne veulent pas avoir les enfants tout un week end. Que faire dans ces cas là ? Mes enfants me disent que leur papa leur manque et qu'ils aimeraient passer plus de temps avec eux . Quant à moi je pense que ça leur ferait du bien. Merci par avance pour vos réponses

Par **jodelariege**, le **26/05/2024** à **14:37**

bonjour

avez vous vu le JAF? il faudra organiser les visites et hébergement dans son cabinet

si le papa ne peut pas prendre les enfants le week end il peut sans doute les voir dans la semaine? par exemple du mardi soir au jeudi matin...

une garde alternée ? une semaine chez l'un et une semaine chez l'autre? le papa devra avoir son logement....

si le papa ne peut pas prendre souvent ses enfants il faudra demander une pension alimentaire pour les enfants plus importante

voyez avec votre avocat

Par **Lolo02**, le **26/05/2024** à **15:01**

Bonjour merci pour votre réponse , non nous n'avons pas encore vu le jaf. Ses parents ne sont pas dans la même région que moi. Au niveau de son travail son planning n'est pas fixe. Pour le moment, j'ai un de mes enfants qui a école le mercredi matin mais à partir de

septembre ça ne sera plus le cas, du mardi soir au mercredi soir ce sera possible selon son planning c'est le plus gros problème, son planning. Pour la garde alternée, il faudrait qu'il revienne dans la région. Il a un appartement en travaux... Nos enfants sont envoyés dans 3 écoles différentes et ont des suivis extérieurs car ils sont tda-h donc ils sont à la mdph. Le papa me donne 210€ par mois pour les 3 enfants. Moi je souhaiterais le mode de garde classique mais c'est tout de même compliqué, mes enfants ont besoin de leur papa !
Est-ce que vous pensez que son employeur est en droit de lui refuser de lui donner ses week-end ?